



Délivrance du  
CACES®, conformément à la  
recommandation R 489

### Objectif

Être capable de conduire un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité et obtenir une attestation de compétences® en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

### Public

Toute personne appelée à conduire des engins de la(les) catégorie(s) concernée(s)

### Pré requis

Maitrise des consignes orales et écrites en français, présenter **les aptitudes médicales requises**

### Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

### Contact

**Laurent ELBEZ**

06 43 86 70 62

[lbez@poleformation74.com](mailto:lbez@poleformation74.com)

## Éléments du Programme

### THEORIQUE

- Contexte réglementaire.
- Technologie des chariots automoteurs de manutention.
- Le métier : Rôles et responsabilités.
- Conditions de stabilité.
- Capacité de charge.
- Vérifications d'usage et entretien à l'occasion de la prise et la fin de poste.

### PRATIQUE

- Opération de prise de poste.
- Circulation à vide ou en charge, maîtrise de la maniabilité des chariots.
- Prise et dépose de charge.
- Chargement et déchargement d'un camion.
- Stockage et déstockage dans un palettier.
- Circulation sur plan incliné.
- Manutention de différents types charges.
- Opération de fin de poste.

## Modalités pédagogiques

### MOYENS MIS A DISPOSITION

**Un formateur expérimenté et un testeur certifié.**

Vidéo projecteur, ordinateur et maquettes.

Manuel couleur remis à chaque stagiaire.

Un transpalette électrique à conducteur porté et préparateur de commande au sol.

Un plan incliné.

Différentes charges susceptibles d'être utilisées pour la catégorie.

Formation accessible partiellement aux personnes en situation de handicap, consulter le référent AFPI.

### EVALUATION - VALIDATION

Tests théoriques et pratiques CACES®, conformément au référentiel CNAMTS

Attestation de fin de formation

Evaluation satisfaction du stagiaire